

## PLAIDOYER

ECSA se félicite du rapport du Parlement européen sur le *streaming*



Le 17 janvier, le rapport du député européen Ibán García del Blanco (Socialistes & Démocrates, Espagne) sur "[La diversité culturelle et les conditions pour les auteurs sur le marché européen de la diffusion de musique en continu](#)" a été adopté en session plénière du Parlement européen à une écrasante majorité. Le Parlement européen s'inquiète du déséquilibre actuel dans la répartition des revenus sur le marché de la musique en *streaming* et appelle à une rémunération plus juste pour les auteurs et les interprètes. Il suggère notamment d'évaluer l'impact des pratiques contractuelles et du niveau élevé de concentration de l'industrie musicale sur la rémunération des auteurs, la diversité culturelle et la concurrence. Le Parlement souhaite également améliorer l'identification des auteurs sur les services de *streaming*, explorer des alternatives de rémunération plus justes que le système actuel de prorata et établir un cadre juridique garantissant la visibilité, l'accessibilité

et la prééminence des œuvres européennes. Pour cela, les eurodéputés souhaitent instaurer une meilleure transparence des algorithmes et des recommandations ainsi qu'une utilisation éthique de l'IA. Enfin, ils souhaitent l'adoption d'une stratégie complète et ambitieuse pour le secteur de la musique qui soit basée sur un dialogue structuré et sur la mise en place d'un observatoire européen de la musique. ECSA remercie chaleureusement Ibán García del Blanco et tous les députés européens pour cette première étape cruciale vers une rémunération plus juste des compositeurs et des auteurs-compositeurs et un marché du *streaming* musical plus durable. Notre Alliance attend maintenant avec impatience que les recommandations du rapport soient mises en œuvre par la Commission européenne dès que possible.

[Lire le communiqué de presse du Parlement européen](#)

## **ECSA à l'ESNS 2024 : Table ronde de Capacity Triangle sur l'IA et l'avenir de la composition**



© Bart Heemskerk, ESNS

Le vendredi 19 janvier, ECSA et [Buma Music in Motion](#) ont co-organisé la table ronde "[L'avenir de la composition : l'IA comme outil sans limite?](#)" lors de la conférence [Eurosonic Noorderslag \(ESNS\)](#) à Groningue, aux Pays-Bas. Au cours de cette table ronde organisée dans le cadre de la série Capacity Triangle, les compositeurs Tomas Louter ([Media.Monks](#)), Arriën Molema ([BAM ! Popauteurs](#)), la professeure adjointe en Droit et en Technologie Lorena Flórez Rojas ([Université de Groningue](#)) et la modératrice Helienne Lindvall ([présidente d'ECSA](#)) se sont penchés sur les possibilités et les pièges liés à l'intégration de l'IA dans le processus créatif de la composition et sur les possibles implications juridiques. Lors de sa présence à l'ESNS, Helienne Lindvall a participé à trois autres panels, au cours desquels elle a discuté, avec divers experts, des multiples [impacts de l'IA sur l'industrie de la](#)

musique, des récentes avancées dans le domaine du *streaming* musical, notamment en ce qui concerne la rémunération des artistes et des auteurs, et de la fraude en matière de *streaming*. Nous remercions l'ESNS de nous avoir accueillis et de nous avoir offert une nouvelle fois une excellente conférence !

**L'eurodéputé Ibán García del Blanco échange avec le député britannique Kevin Brennan concernant le *streaming* musical et l'IA**



Le 25 janvier, ECSA et The Ivors Academy (organisation membre britannique) ont organisé une réunion en ligne entre le député britannique Kevin Brennan (travailliste) et le député européen Ibán García del Blanco (Socialistes & Démocrates, Espagne). Les échanges étaient modérés par la présidente d'ECSA Helienne Lindvall. Les autres participants étaient Tom Gray (président de The Ivors Academy), le compositeur danois Tobias Stenkjær (président exécutif de la DPA et président du groupe de travail d'ECSA sur le *streaming*) ainsi que Luis Ivars (président honoraire de Musimagen et membre du conseil d'administration d'ECSA). L'échange s'est concentré sur les efforts des deux décideurs politiques pour rendre le *streaming* musical plus viable pour les créateurs de musique, en soulignant l'adoption récente des rapports portés respectivement par García del Blanco au Parlement européen, et par le Comité restreint de la culture numérique, des médias et du sport (DCMS) au Royaume-Uni. Nous remercions tous les participants, et en particulier Ibán García del Blanco et Kevin Brennan, pour cet échange fructueux !

**Les communautés créatives française et allemande publient des lettres ouvertes avant le vote du COREPER sur la loi relative à l'IA**



Le 25 janvier, 71 organisations françaises représentant diverses industries culturelles ont publié une lettre demandant au gouvernement français de soutenir clairement le droit d'auteur et les droits voisins avant la réunion du Comité des représentants permanents des États membres de l'UE (Coreper), le 2 février. La lettre exprime leurs inquiétudes quant à la possibilité que la France forme une minorité de blocage lors du vote sur la loi sur les droits d'auteur. La lettre souligne également l'importance des obligations prévues par la loi sur l'IA, à savoir l'élaboration d'une politique en matière de droits d'auteur et la fourniture d'un "résumé suffisamment détaillé" du contenu utilisé pour la formation du modèle d'IA à usage général. Parmi les signataires de la lettre figurent le SNAC, l'U2C et l'UNAC, organisations membres d'ECSCA.

Le lendemain, une coalition allemande comprenant le Club des compositeurs, DEFKOM et DTV a publié une lettre ouverte, également dans le cadre de la réunion du Coreper susmentionnée. Ces trois organisations membres d'ECSCA qui représentent plus de 140 000 auteurs, artistes interprètes et professionnels de la culture, des associations des industries de la presse, de l'édition, du cinéma et de la musique, ainsi que des sociétés de gestion collective, ont demandé au gouvernement fédéral allemand d'approuver la loi sur l'IA afin d'assurer "un avenir durable, économiquement viable et démocratique, sans nouvelles restrictions à l'encontre des artistes et des professionnels de la culture et des médias". Une version anglaise de la lettre est disponible sur le site de Initiative Urheberrecht, l'un des signataires de la lettre.

## La SACEM et la GEMA présentent l'étude de Goldmedia sur l'impact de l'IA générative sur l'industrie musicale



## AI AND MUSIC

MARKET DEVELOPMENT OF AI IN THE MUSIC SECTOR  
AND IMPACT ON MUSIC AUTHORS AND CREATORS IN GERMANY AND FRANCE

PICTURE: MIDJOURNEY

A REPORT COMMISSIONED BY



CONDUCTED BY  
**GOLDMEDIA**

© SACEM, GEMA, & Goldmedia. Photo : Midjourney

Le 30 janvier, [la Sacem](#) (Société française des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et [la GEMA](#) (Société allemande de gestion des droits d'auteur) ont présenté les résultats d'une étude menée par l'agence [Goldmedia](#) sur l'impact de l'intelligence artificielle générative sur l'industrie de la musique et le secteur créatif. L'étude présente une analyse de l'utilisation de l'IA dans le secteur de la musique et une enquête menée auprès de plus de 15 000 auteurs et éditeurs, membres de la SACEM ou de la GEMA. En particulier, les résultats de l'enquête montrent que 90 % des répondants demandent que les titulaires de droits d'auteur soient invités à donner leur autorisation avant que leurs œuvres ne soient utilisées comme données d'entrée pour les systèmes d'IA. Par ailleurs, 95 % des répondants exigent que les fournisseurs d'IA soient obligés de divulguer lorsqu'ils utilisent des œuvres protégées par le droit d'auteur comme données d'entraînement et 89 % demandent que les pistes musicales générées par l'IA et d'autres types d'œuvres soient identifiées en tant que telles. Enfin, 93 % souhaitent que les décideurs politiques accordent une plus grande importance aux défis liés à l'IA et au droit d'auteur.

[Lire le communiqué de la SACEM](#)

[Consulter les faits saillants sur le site de la GEMA](#)

**ECSA se félicite du rapport du Parlement européen sur la mise en œuvre du programme Europe créative**



# Creative Europe

Le 16 janvier, le Parlement européen a adopté le rapport de l'eurodéputé Massimiliano Smeriglio (Socialistes & Démocrates, Italie) sur la mise en œuvre de l'actuel programme Europe créative (2021-2027). Le rapport passe en revue les deux premières années du programme et formule des recommandations à la Commission européenne. Fait important, le rapport recommande une approche stratégique pour le secteur de la musique, demande à la Commission de recueillir des données sur les marchés de la musique en coopération avec le secteur, et souligne la nécessité d'un dialogue structuré régulier entre le secteur musical et la Commission. Nous remercions Massimiliano Smeriglio et tous les députés européens, et nous espérons que la Commission européenne suivra ces recommandations importantes pour le secteur.

[Consulter le rapport](#)



# MUSIC TECHNOLOGY POLICY

## **Helienne Lindvall mentionne le rapport sur le *streaming* dans le blog sur la politique des technologies de la musique**

Début janvier, la présidente d'ECISA, Helienne Lindvall, s'est exprimée sur le blog [Music Technology Policy](#) au sujet du [rapport du Parlement européen sur le streaming](#) récemment adopté. Soulignant l'engagement de longue date de l'Alliance pour que le *streaming* soit durable, Helienne a abordé les principales questions couvertes par le rapport, ses implications pour la diversité culturelle dans l'UE et au Royaume-Uni, ainsi que l'importance d'utiliser des métadonnées exactes afin d'assurer une compensation correcte et de lutter contre la fraude.

[Lire l'interview \(en anglais\)](#)



## **Le groupe de travail d'ECISA sur la diffusion de musique en continu examine des systèmes de paiement alternatifs**

Le 15 janvier, [Frederik Juul Jensen](#) (doctorant, Université Sorbonne Paris Nord) a présenté les conclusions de son rapport de recherche intitulé "[Repenser les redevances - Systèmes de paiement alternatifs sur les plateformes de \*streaming\* musical](#)". Il a discuté des avantages et des inconvénients des modèles de rémunération alternatifs pour les plateformes de *streaming*, ainsi que des changements récents mis en œuvre par Spotify et Deezer. La présentation a été suivie d'une séance de questions-réponses avec les membres d'ECISA.

# Fairness

## Arts and Culture in Austria

Interim Report on  
the Fairness Process 2020/2021

### Le groupe de travail d'ECSCA sur les pratiques équitables s'inspire du modèle autrichien

Le groupe de travail d'ECSCA sur les pratiques équitables a donné le coup d'envoi de la première réunion de 2024 avec une présentation du processus autrichien d'équité, une initiative parrainée par le ministère de la culture autrichien et visant à garantir une rémunération équitable dans le secteur culturel et créatif. Eva-Maria Bauer (vice-présidente du Conseil autrichien de la musique) a présenté les principaux aspects de la stratégie, son processus de mise en œuvre, ainsi que ses défis et ses succès. La présentation a été suivie d'une séance de questions-réponses animée avec les membres d'ECSCA.

### La présidence belge du Conseil de l'Union présente ses priorités



Le 1er janvier, la Belgique a succédé à l'Espagne à la présidence tournante du Conseil de l'Union. Le 11 janvier, une délégation de la présidence belge du Conseil comprenant Jan Jambon (ministre-président du gouvernement flamand) et Benjamin Dalle (ministre flamand des Affaires bruxelloises, de la Jeunesse, des Médias et de

la Réduction de la pauvreté) a présenté ses priorités en matière de culture à la commission CULT du Parlement européen. Dans le domaine culturel, la présidence belge souhaite adopter les conclusions du Conseil sur la stimulation de la transformation numérique dans le secteur culturel et créatif. Elle prévoit aussi de faire la lumière sur les conditions de travail des artistes et des professionnels de la création et de faciliter le partage de bonnes pratiques entre les États membres, notamment concernant l'application de la directive sur le droit d'auteur au sein du marché unique numérique (MUN).

[Lire le programme de la présidence belge \(en anglais\)](#)



### **La vice-présidente d'ECSA Zahra Mani interviewée par Music Austria**

Le 12 janvier, le magazine musical autrichien [Music Austria](#) a publié une interview de [Zahra Mani](#), vice-présidente d'ECSA. Dans cet entretien, mené par Christoph Benkeser, Zahra évoque son travail pour l'Alliance, notamment sur la diversité culturelle ainsi que sur la rémunération et les pratiques équitables. Elle évoque également les activités de plaidoyer d'ECSA, telles que le rapport du Parlement européen sur le *streaming* musical, et parle de sa propre vision artistique.

[Lire l'interview](#) (en allemand)



### La loi "No AI FRAUD" est présentée au Congrès américain

Le 10 janvier, le nouveau projet de loi "No AI FRAUD Act" visant à protéger les personnes contre l'utilisation de leur image et de leur voix dans des "deepfakes" générés par l'IA, a été présenté à la Chambre des représentants des États-Unis. Cette loi devrait établir une protection fédérale pour les détenteurs de droits d'auteur contre l'utilisation par l'IA de leur image, de leur nom, de leur travail ou de leur ressemblance sans leur consentement. Cette protection devrait prendre la forme d'un "droit de publicité".

[Lire l'article de Music Business Worldwide \(en anglais\)](#)

## ACTIVITÉS CULTURELLES



Sector meeting 'Music Publishing'

15/02/2024 14:00

Réunion sectorielle à Bruxelles pendant les Belgian Music Days

Le 15 février, la section flamande de la [Société internationale pour la musique contemporaine \(ISCM\)](#) organisera une réunion sectorielle à Bruxelles sur le thème de l'édition musicale. L'avenir des CD, le *streaming* musical et un climat plus équitable pour les artistes figurent parmi les sujets abordés, tout comme la présentation du [rapport sur les pratiques équitables](#) récemment publié par ECSA. Le programme prévoit également une intervention d'Esther Gottschalk ([Nieuw Geneco](#), ECSA) sur les pratiques équitables dans l'édition musicale. Mme Gottschalk est notamment membre du groupe de travail sur les pratiques équitables dans la musique contemporaine. ECSA sera également représentée par un stand d'information pendant les pauses de la conférence. L'événement est organisé dans le cadre du festival [Belgian Music Days](#), qui se déroulera du 12 au 16 février.

[Consulter le programme de la réunion sectorielle](#)



## **Soundtrack\_Cologne ouvre les candidatures pour le Peer Raben Music Award**

La conférence sur la musique de film et de média [SoundTrack\\_Cologne](#) accepte les candidatures pour la 16<sup>e</sup> édition du Peer Raben Music Award, qui récompense les meilleures bandes sonores pour des courts métrages. Le prix met en lumière l'innovation et la cohérence dans la narration à travers la musique et le son. La date limite de soumission est fixée au **10 avril 2024**. Les films éligibles doivent avoir une durée maximale de 15 minutes, sans restriction de pays de production, de genre ou de contenu. Les nominés sélectionnés auront l'occasion de présenter leur travail lors de la cérémonie officielle qui se tiendra pendant SoundTrack\_Cologne, le 5 juillet 2024.

[Plus d'informations sur le Peer Raben Music Award](#)

# DES NOUVELLES DES MEMBRES



## Les Nordic Film Music Days présentent leur programme

Ce mois-ci, les [Nordic Film Music Days](#), qui se tiendront du 16 au 18 février au Nordische Botschaften à Berlin, ont dévoilé leur [programme](#). L'événement est riche en séminaires, sessions de réseautage, projections de films, sans compter la remise des prix HARPA pour les compositeurs de musique de film nordique. Le programme comprend le séminaire "[Droits d'auteur et droit international](#)", qui aura lieu le 17 février et au cours duquel Helienne Lindvall, présidente d'ECISA, Jesper Hansen, vice-président d'ECISA, et Pétur Jónsson, compositeur et producteur, feront le point sur les questions juridiques et contractuelles qui concernent les compositeurs.

[Lire le communiqué \(en anglais\)](#)



### **Taskforce GO ! publie les résultats d'une étude sur les comportements indésirables dans l'industrie musicale néerlandaise**

Le 19 janvier, lors de la conférence musicale ESNS, Taskforce GO ! a présenté les résultats de l'étude qu'elle a menée sur les comportements indésirables au sein de l'industrie musicale néerlandaise. Sur près d'un millier de professionnels interrogés dans le secteur de la musique, plus de la moitié ont été victimes de comportements indésirables, tels que des comportements sexuels abusifs, des agressions physiques, des discriminations et des intimidations. Un reportage du radiodiffuseur public néerlandais NOS comprend une interview de Rita Zipora, qui a participé au groupe de travail au sein de BAM ! Popauteurs, organisme néerlandais membre d'ECSA.

[Lire le reportage de NOS](#) (en néerlandais)

## **AUTRES NOUVELLES**

### **Appel à propositions pour WOMEX 2024**

La rencontre musicale internationale WOMEX a lancé son appel à propositions. L'événement aura lieu à Manchester, au Royaume-Uni, du 23 au 27 octobre. L'appel à propositions est ouvert aux musiciens, aux cinéastes et aux professionnels de la musique. Les propositions peuvent être soumises dans les catégories suivantes : showcase, sommet des clubs, film et conférence.

[Soumettre votre proposition avant le 1<sup>er</sup> mars 2024.](#)



### **Le podcast Autoría fête son 100<sup>e</sup> épisode**

Le mois dernier, Autoría, un podcast espagnol sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur dans le secteur de la musique, a publié son 100<sup>e</sup> épisode. Tous les épisodes d'Autoría sont disponibles sur la plateforme d'information sur les droits d'auteur [LeGardon.net](http://LeGardon.net) et couvrent de nombreux sujets intéressants et pertinents pour tout hispanophone intéressé par les droits d'auteur et le secteur de la musique, y compris le *streaming* musical, les contrats et les conseils pour les auteurs de musique en matière de droits d'auteur.

[Écouter le podcast](#) (en espagnol)



### **Culture Moves Europe lance un appel à la mobilité individuelle des artistes et des professionnels de la culture**

Êtes-vous un artiste à la recherche d'une bourse de mobilité ? Le deuxième appel à la mobilité individuelle de [Culture Moves Europe](http://Culture Moves Europe) s'adresse aux artistes et aux

professionnels de la culture travaillant dans divers secteurs, dont la musique. Le programme soutient les artistes et les professionnels de la culture pour qu'ils réalisent un projet avec un(e) partenaire de leur choix dans un autre pays membre du programme Europe créative. L'appel est ouvert aux individus et aux groupes de 5 personnes maximum. Le deuxième appel à propositions est ouvert jusqu'au **31 mai 2024**. La concurrence augmentant au cours du dernier mois de l'appel, il est recommandé de postuler rapidement.

[Consulter les modalités d'inscription](#)